



LE PARTENAIRE
MAINTENANCE DE
VOTRE PATRIMOINE
IMMOBILIER

FACTURE N° 6072078

Assainissement, Curage
Plomberie, Recherche de fuites
Electricité, Propreté
24h/24 – 365j/365

N/REF : 18/06/2026 16H20 C:001210 I:42202
V/REF : F01/CDE/X11990
V/Email reçu le Jeudi 18/06/2026 à 16H20

CDC HABITAT SOCIAL
Agence Quetigny-Sect.Quetigny
41 AVENUE FRANCOISE GIROUD
21000 DIJON

IMMEUBLE : DATAR
6 RUE SIMONE VEIL
21800 QUETIGNY

Dijon, le 03 Juillet 2026

Référence Marché: 054237 076/24/R06

LOCALISATION : 6 RUE SIMONE VEIL - QUETIGNY - MME SERBOURCE - LOGT 33 - RDC -
0380719405 / 0625940283

MOTIF : INTERVENIR POUR FUITE SUR ÉVACUATION BAIGNOIRE - PLS031

Donneur d'ordre : M. E ALBA

=====

NATURE DE L'INTERVENTION :
Travaux de plomberie.

INTERVENTION DU 22 JUIN 2026 A 15H15
DEPLACEMENT DU PERSONNEL ET DU MATERIEL
AUCUNE FUITE PRESENTE
LE PROBLEME PROVIENT DE LA COLONNE D'EVACUATION QUI COMMENCE A ETRE
BOUCHE
VU AVEC MR ALBA

OBSERVATIONS : EV AB Email envoyé le 01/07/26 à 11H06 M. E ALBA

DESCRIPTIF TECHNIQUE DE L'ACTIVITE :

Déplacement d'un VEHICULE ATELIER équipé de matériel de plomberie
(poste à souder, raccords et longueurs de tuyaux de différents diamètres,
génératrice 220 volts, perceuse, tronçonneuse, etc).
Reconnaissance du chantier. Installation et mise en place du matériel (si
nécessaire).
Réalisation du travail conformément aux règles de l'art.
Vérification en fin d'intervention de la bonne exécution, contrôle de
l'étanchéité (si nécessaire).
Nettoyage du chantier. Evacuation des détritrus (si nécessaire).
Relevé du plan de l'intervention (si nécessaire).
Ce descriptif technique n'est pas contractuel.
Les temps facturés comprennent : le déplacement aller-retour de notre véhicule
auquel s'ajoute le temps sur place (Heure de départ - heure d'arrivée).

Nos fournitures sont affectées d'un coefficient de vente de 1,43 sur le prix



LE PARTENAIRE
MAINTENANCE DE
VOTRE PATRIMOINE
IMMOBILIER

FACTURE N° 6072078

Assainissement, Curage
Plomberie, Recherche de fuites
Electricité, Propreté
24h/24 – 365j/365

d'achat sauf conditions particulières convenues avec le client.

1,00	PLS031-Ffait petit dépannage (yc dépl.)	1	71,24	71,24
	TOTAL H.T.			71,24
	T.V.A. a 10,00%			7,12
	TOTAL T.T.C.En EURO			78,36

L'immeuble est achevé depuis plus de deux ans.

Valeur en votre règlement au 31 Aout 2026

Pénalités de retard: 3 fois le taux d'intérêt légal
(Loi n° 2008-776 du 4 Aout 2008)

Indemnité forfaitaire pour frais de recouvrement : 40 euros

TVA acquittée sur les encaissements.

Merci d'adresser votre règlement à la Société au :
101 Avenue Paul Marcellin
69120 VAULX-EN-VELIN

Bon de Facturation
N° F01/X11990
du 18/06/2026Page 1/1
Editée par EALBA

Adresse de facturation :
CDC Habitat Social
SIRET : 552046484 00325
Comptabilité Fournisseurs
33 avenue Pierre Mendès-France
TSA 41432
75621 Paris CEDEX 13

Contact : ALBA ERIC
Mail: eric.alba@cdc-habitat.fr
Tél: 09 72 67 67 20

18062026 1620

SAS SERVIMO BOURGOGNE**550 / 570 ROUTE DE TERNANT****01570 FEILLEN**

Travaux à réaliser entre le 18/06/2026 et le 28/06/2026
Marché n°054237/T50/001 Référence 076/24/R06

mail : servimobfc@servimo.fr
Tél : 00 85 20 30 60

- fuite sur évacuation baignoire

Prestation Parties Privatives

DATAR (0F01-432A-08-01)
6 RUE SIMONE VEIL
21800 QUETIGNY
Appartement n°123632, porte n°33, Rez-de-chaussée, Type 3

Occupant actuel : MME SERBOURCE MARIE-THERESE (223048/45)

Tél. : 03 80 71 94 05 - Portable : 06 25 94 02 83

Prestation	P.U.HT (€)	Quantité	Montant HT (€)	TVA (€)
0F01-432A DATAR				
FORFAIT PETIT DÉPANNAGE (PLS031)	71,24	1,00 FT	71,24	7,12
Forfait comprenant : Le Déplacement, la main d'oeuvre, les petites fournitures de matériel pour réparation de pannes en parties privatives ou en parties communes.				

Virements Centralisés
Paiement 60 jours à date facture

Total HT		71,24 €
Total TVA	10,00 %	7,12 €
TOTAL TTC		78,36 €

CDC Habitat Social atteste que l'immeuble objet des travaux de la présente commande est achevé depuis plus de deux ans et est à usage d'habitation. Le taux de TVA à appliquer sur les prestations est de 10,00 %.

Signataire
ALBA ERIC

La facturation concernant cet engagement devra être adressée dans un délai de 18 mois suivant l'exécution des travaux et leur réception par CDC Habitat. Passé ce délai, la facture sera considérée prescrite et ne sera pas payée. La date contractuelle retenue est la date de réception de la facture.

La facture, libellée au nom de CDC Habitat Social devra être transmise par voie dématérialisée à factures@cdc-habitat.fr pour paiement. Cette dernière devra préciser le numéro de commande. Sans cette mention, elle sera retournée. Veuillez noter qu'il est nécessaire d'attendre la réception du bon de facturation pour envoyer votre facture (la réception attestant de la réalisation effective des prestations commandées).

Attestation écrite de communication des documents et informations relatifs à la présence d'amiante et de plomb.

(Art. R 4412-97 du Code du Travail modifié par Décret n°2012-639 du 4 mai 2012) (Art. L 1334-9 du Code de la Santé Publique)

L'entreprise reconnaît disposer de tous les équipements et logiciels informatiques nécessaires, avoir pu éditer et consulter à partir du site Extranet dédié : <https://echodiag-cdchs.cdc-habitat.fr>, le (les) D.T.A., D.A.P.P et C.R.E.P du (des) bâtiment(s) objet(s) des travaux décrits dans le présent bon de commande.

Votre login de connexion est : 29910967351. Le mot de passe est : CDCH@biTat0000.